



PROCÈS-VERBAL N°02 Saison 2019-2020

C.D.T.I.S. LOIRET 45

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 30 Novembre 2019
à : 10h00
Siège du DISTRICT LOIRET Football
45000 ORLEANS

Présidence : M. JAHIER Bernard

Présents : MM. GOSSEC José - MINIER Daniel - THOMAS Serge –
JOUBERT Eric - SCHEURER Jean Claude -
CHEVY Pascal – JOJON Jean Claude -

☆☆☆☆☆☆☆☆

1. DISTRICT DU LOIRET

1.1. Présentation de la C.D.T.I.S. 2019 - 2020

Le Président de la C.D.T.I.S. présente la composition de la Commission :

M. JAHIER Bernard, Président de la CDTIS,
M. GOSSEC José, Secrétaire de la CDTIS,
M. MINIER Daniel, Membre de la CDTIS,
M. THOMAS Serge, Membre de la CDTIS,
M. JOUBERT Eric, Membre de la CDTIS,
M. SCHEURER Jean Claude, Membre de la CDTIS,
M. CHEVY Pascal, Membre de la CDTIS,
M. JOJON Jean Claude, Membre de la CDTIS,

1 -Tableau reprenant par Compétition tous les Clubs du LOIRET de L2 à D5,
comprenant les Installations Terrains (Gazon et Synthétique Syc) et Eclairages.

2-Tableau de toutes le Installations du LOIRET avec date d'anniversaire pour visite à effectuer.

VISITES FAITES DEPUIS LE DEBUT DE SAISON 2019 2020.

1.2. Visites Installations effectuées par la C.D.T.I.S. 2019 - 2020

- **FLEURY les AUBRAIS- Stade Fernand SASTRE N°1 Sye- Honneur - NNI 45 147 01 01 Sye**
Cette installation était classée en Niv 5 jusqu'au 15/06/2027 (terrain en Herbe).
Visite du Président de la CDTIS les 11 et 18 Septembre 2019 aux réunions de chantier.
 - Demande de classement le 24/09/2019 (Niveau 4 SYE)
 - Suite visite CDTIS 45 le mercredi 24 Septembre 2019
 - Reçu demande de classement fédéral Niveau 4 SYE
 - Reçu les plans modifiés suite aux travaux
 - Reçu rapport de visite des installations (photos)
 - Reçu courrier de la Ville de FLEURY les AUBRAIS concernant les travaux pour un class. Niv 4.
 - Reçu arrêté municipal de la Ville de FLEURY les AUBRAIS avec avis favorable pour la construction d'un terrain synthétique, de rénovation de vestiaires, d'un Parking pour officiels dans le stade, en date du 28 janvier 2019.
 - Reçu dossier complet :
(plans études et réalisations suivant PC 045-234-18-B0199 du 07 / 12 / 2018).

Envoi de L'A.O.P. et du P.V. de la Commission de Sécurité.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour transfert à la CFTIS le 07 Novembre 2019.

Inauguration des Installations par la Municipalité le Mercredi 27 Novembre 2019 à 15 H 00.

Présence des Elus de FLEURY les AUBRAIS,

Représentants du DISTRICT 45,

Mrs Bernard BOURILLON, Jean Luc MATHIEU, Bernard JAHIER

La LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE, (L.C.V.L.), M. PORTENSEIGNE.

- **PITHIVIERS le VIEIL – Municipal N°1 - Honneur - NNI 45 253 01 01.**
Cette installation était classée en Niv 6 jusqu'au 01/06/2017.
 - Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 16 Septembre 2019.
 - Demande pour un classement Niv 5 Terrain en Herbe.
 - La CDTIS constate que les buts ne sont pas conformes.
 - Demande une mise en conformité.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv 5.

Reçu PV de la C.R.T.I.S., ne se prononce pas pour le Classement.

- **Attente des modifications à apporter.**

- **CHALETTE sur LOING – Stade Gaston MAILLET N°1 - NNI 45 068 04 01.**

Cette installation était classée en Niv 6 Stabilisé jusqu'au 06/07/2022.

- **Visite effectuée par la CDTIS 45 le Mardi 29 Octobre 2019.**
- **Demande pour un classement Niv 6 Terrain en Herbe.**
- **La CDTIS constate que les travaux suivant ont été réalisés :**
 - **Terrain refait en Herbe.**
 - **Pose d'une main courante côté vestiaires.**
 - **Pose de Bancs conforme aux règles côté Vestiaires.**
- **Les vestiaires restant à l'identique, 2 Vestiaires joueurs uniquement.**
- **1 Vestiaire Arbitres servant de local équipement à deux clubs.**
- **Reçu un Dossier Plans : Cadastre, Plan terrain et Vestiaires.**

**Evoqué sur place avec les responsables, Mairie et Dirigeants des deux Clubs,
le problème de l'occupation des locaux pour deux rencontres de suite.**

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv 6, le 07 Novembre 2019.

- **ORMES – Stade des PLANTES N°1 - NNI 45 235 01 01.**

Cette installation était classée en Niv 5 jusqu'au 06/06/2018.

- **Visite effectuée par la CDTIS 45 le Jeudi 31 Octobre 2019.**
- **Demande pour un classement Niv 5 Terrain en Herbe.**
- **La CDTIS constate qu'aucun changement n'a été effectué depuis 2009**

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv 5, le 07 Novembre 2019.

- **POILLY LEZ GIEN – Stade Pierre AUDIGIER N°1 - NNI 45 254 01 01.**

Cette installation était classée en Niv 6 jusqu'au 30/06/2019.

- **Visite effectuée par la CDTIS 45 le Mercredi 06 Novembre 2019.**
- **Demande pour un classement Niv 6 Terrain en Herbe.**
- **La CDTIS constate qu'aucun changement n'a été effectué depuis 2011**

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv 5, le 07 Novembre 2019.

1.3. Visites du contrôle des Eclairages effectuées par la C.D.T.I.S. 2019 – 2020

- CHATEAUNEUF sur LOIRE – Stade du LIEVRE D’OR N° 1 Sye - NNI 45 082 01 01.

Cet éclairage sera classé en niveau E Foot à 11 jusqu’au 21/12/2017

- Demande de classement le 22/10/2019.

Suite à travaux effectués sur l’éclairage. Mise en place de LAMPES LED.
Par l’entreprise SOMELEC Loiret et Contrôle Electrique par le bureau VERITAS.

Contrôle effectué le Lundi 21 Octobre 2019 par la CDTIS 45

- Eclairage moyen Horizontal : 225 Lux.
- Facteur d’uniformité : 0,72.
- Rapport E min/E maxi : 0,53.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour un classement Niv. E 4.

La CRTIS doit se prononcer pour un Classement éclairage en Niv. E 4 jusqu’au 19/04/2021.

En attente de confirmation de la CRTIS qui doit transmettre à la CFTIS.

Reçu avis de la CRTIS qui n’accepte pas un Niv E4 considérant que les travaux réalisés correspondent à un classement Neuf et non Confirmation.

Dossier suivi par un membre de la C.D.T.I.S. avec la L.C.V.L., attente de décisions.

- BOUZY LA FORET – Stade du BRIOU N° 1 - NNI 45 049 01 01.

Cet éclairage sera classé en niveau E Foot à 11 jusqu’au 21/12/2017

- Demande de classement le 22/10/2019.

Contrôle effectué le Mercredi 23 Octobre 2019 par M. CHEVY Pascal

- Eclairage moyen Horizontal : 107 Lux.
- Facteur d’uniformité : 0,21.
- Rapport E min/E maxi : 0,10.

La CDTIS Confirme que cet Eclairage ne peut être classé pour la Compétition.

1.4 : Visites programmées par la C.D.T.I.S. 45 – NOVEMBRE – DECEMBRE – 2019 et JANVIER 2020.

- **MARDIE** – Stade Municipal - NNI 45 194 01 01,
• Club E. Avt Garde BOIGNY CHECY MARDIE BOU.
• Visite le **Mardi 17 Décembre 2019** à 14 H 30.

- **CEPOY** - Stade Raoul NORDLING N°1 Honneur – NNI 45 061 0101,
- Stade Raoul NORDLING N°2 Annexe – NNI 45 061 0102,
• Club : U.S. CEPOY – CORQUILLEROI.
• Visite le **Mercredi 18 Décembre 2019** à 16 H 00 et 17 H 00.

- **St DENIS en VAL** - Stade de CHEMEAU N° 1 Honneur – NNI 45 274 01 01,
- Stade de CHEMEAU N° 2 Annexe 2 – NNI 45 274 01 02,
- Stade de CHEMEAU N° 3 Annexe 3 – NNI 45 274 01 03,
• Club : F.C. St DENIS en VAL Football.
• Visite le **Mardi 07 Janvier 2020** à 14 H 00, 15 H 00, 16 H 00.

- **TRAINOU** - Stade municipal N° 1 Honneur – NNI 45 327 01 01, Rue du Stade.
- Stade Municipal N° 2 Honneur – NNI 45 327 02 01, Rue de la CARRIERE,
• Club : Ent Sp. LOGES et FORET Football.
• Visite le **Mercredi 08 Janvier 2020** à 15 H 00, 16 H 00.

- **FAY aux LOGES** - Stade Paul LLEU N° 2 Annexe – NNI 45 142 01 02, Rue A. CHENAL.
• Club : Ent Sp. LOGES et FORET Football.
• Visite le **Mercredi 08 Janvier 2020** à 17 H 00.

- **ORLEANS LA SOURCE** - Stade André JANCOU N° 1 – NNI 45 234 05 01, Route de CONCYR
– Allée des SAPINS.
• Club : ESCALE Football ORLEANS.
• Visite le **Mardi 14 Janvier 2020** à 14 H 00.

- **St CYR en VAL** - Stade Anne – Marie COLAS des FRANCS N°1 Honneur – NNI 45 272 02 01
- Stade Anne – Marie COLAS des FRANCS N°2 Annexe 2 – NNI 45 272 02 02.
• Club : U.S. St CYR en VAL.
• Visite le **Mardi 14 Janvier 2020** à 15 H 30, 16 H 30.

- **St DENIS de l'HOTEL** - Stade CREBEZEAUX N°1 Honneur – NNI 45 273 01 01, Inst.
 - Stade CREBEZEAUX N°2 Annexe 2 – NNI 45 273 01 02, Inst.
 - Stade CREBEZEAUX N°3 Annexe 3 – NNI 45 273 01 03, Inst.
- Stade CREBEZEAUX N°1 Honneur – NNI 45 273 01 01, Eclairage.
- Gymnase CREBEZEAUX – NNI 45 273 99 01 01, Inst.
- Gymnase CREBEZEAUX – NNI 45 273 99 01 01, Eclairage.
- Club : F.C. JARGEAU – St DENIS de l'HOTEL.
- Visite le **Mercredi 15 Janvier 2020** à 15 H 00, 16 H 00, 17 H 00, 17 H 30, 18 H 30, 19 H 00.
- **BEAUGENCY** – Stade Maurice DUBREUIL N°1 Honneur – NNI 45 028 01 01, Inst. –
 PRE D'ALLONES.
 -Stade Maurice DUBREUIL N°2 Annexe 2 – NNI 45 028 01 02, Inst.
 - Stade Maurice DUBREUIL N°3 Annexe 3 – NNI 45 028 01 03, Inst.
 - Stade Maurice DUBREUIL N°4 Annexe 4 – NNI 45 028 01 04, Inst. Foot Réduit.
- Club : C.S.p. LUSITANOS de BEAUGENCY. Le matin.
- Stade Paul LEBUGLE N° 2 Annexe 2 – NNI 45 028 02 02, Inst Sye Foot Réduit.
- Stade Paul LEBUGLE N° 1 Honneur – NNI 45 028 02 01, Inst.
- Stade Paul LEBUGLE N° 1 Honneur – NNI 45 028 02 0&, Eclairage.
- Club : U.S.B.V.L. BEAUGENCY. L'après-midi.
- Visite le **Mardi 21 Janvier 2020** à 09 H 30, 10 H 30, 11 H 30, 15 H 30, 16 H 30, 18 H 00.
- **COULLONS** – Stade Municipal N°1 Honneur – NNI 45 108 01 01, Eclair, Route de CERDON.
- Club : F.C. COULLONS – CERDON Football.
- Vérification éclairage conforme. ?????
- Visite le **Mercredi 22 Janvier 2020** à 18 H 00.

1.5 Visites à effectuées avant le 30 Juin 2019 par la C.D.T.I.S. 45 - 2019 – 2020

Contrôle établi à partir des documents transmis aux Membres d la C.D.T.I.S. 45.

La liste établie en suivant sera reprise par les Membres en établissant un calendrier pour des visites à effectuées après convocation des Communes et des Clubs utilisant ces installations.

Visites à programmer pour cette saison.

Secteur Centre, Nord, Ouest, Sud, LOIRET.

BAULE : Stade Municipal N° 1, N°2. NNI 45 024 01 01

COULMIERS : Stade Roger GUERIN N°1. NNI 45 090 01 01

HUISSEAU sur MAUVES : Stade Municipal N°1. NNI 45 169 01 01

BUCY St LIPHARD : Stade de la CANAUDIERRE N°1, N°2. NNI 45 059 0101

LA CHAPELLE St MESMIN : Stade Aurélien HATTON N° 1, N°2. NNI 45 075 0101

LAILLY en VAL : Stade Marcel MENEUX N°1. NNI 45 179 01 01

MAREAU aux PRES / Stade Municipal N° 1. NNI 45 196 01 01

CRAVANT : Stade Micle RENARD N°1. NNI 45 116 01 01

JOUY le POTIER : Stade Charles ROCHER N°1 ; NNI 45 175 01 01

ORLEANS L'ILE ARRAULT : Stade Ile Arrault N° 1 Sye, N°2. NNI 45 234 04 01 **Eclairage**

SARAN : Stade des C.R.S. N°1. NNI 45 302 02 01

St CYR en VAL : Stade Fernand SAUGET – La PETITE MERIE N° 1, N°2, N°3. NNI 45 272 0101

LA FERTE St AUBIN : Stade Henri FAUQUET N° 1, N°2, N°3. NNI 45 146 01 01

St HILAIRE St MESMIN : Stade du PATIS N°1, N°2. NNI 45 282 01 01

OLIVET : Stade du COUASONS N°1. NNI 45 232 03 01 **Eclairage**

MENESTREAU en VILETTE : Stade du COUGNOU N°1. NNI 45 200 01 01

MENESTREAU en VILETTE : Stade Municipal. NNI 45 200 02 01

St JEAN de la RUELE : Stade des JEUNES SOURDS N° 1. NNI 45 285 03 01

FEROLLES : Stade de l'AUBRAYE N°1. NNI 45 144 01 01

VIENNE EN VAL : Stade Municipal N°1 . NNI 45 335 0101

SANDILLON : Stade Raymond LEVEAU N°1, N°2. NNI 45300 01 01

CHATEAUNEUF sur LOIRE : stade des TERRES du CHATEAU N° 1. NNI 45 082 02 01

SEMOY : Stade Roger PIAntonin°1, N°2, NNI 45 308 01 01

CHEVILLY : Complexe Sportif du PONT NOIR N°1. NNI 45 093 01 01

ARTENAY : Stade Municipal N°1. NNI 45 008 01 01

NEUVILLE AUX BOIS : Stade de la PICHARDIERE N°1, N°2, N°3. NNI 45 224 01 01 (**BUTS Hauteur**).

PITHIVIERS LE VIEIL : Stade Municipal N°1, N°2, N°3. 45 530 01 01 (**BUTS Hauteur**).

CHILLEURS aux BOIS : Stade Jean TRESSY N°1. NNI 45 095 01 01

BAZOUCHES les GALERANDES : Stade Municipal N°1. NNI 45 025 01 01

ASCOUX : Stade Constant PETIT N°1. NNI 45 010 01 01

SERMAISES : Stade Municipal N°1, N°2. NNI 45 310 01 01

Secteur OUEST et NORD, du LOIRET

MONTCRESSON : Stade Municipal N°1. NNI 45 212 01 01
PUISEAUX : Stade DUMESNIL GONDINET N°1, N°2. NNI 45 258 01 01
AUGERVILLE : Stade Maurice VEILLARD N°1, N°2. NNI 45 013 01 01
NIBELLE : Stade Intercommunal N°1. NNI 45 280 01 01
BOYNES : Complexe SPORTIF N°1. NNI 45 050 01 01
FERRIERES en GATINAIS : Stade Municipal N°1 . NNI 45 145 01 01
BELLEGARDE : Stade de la PISCINE N°1 . NNI 45 031 01 01
BELLEGARDE : Stade Yvon PLISSON N°1 . NNI 45 031 02 01
LADON : Stade René BROSSARD N°1, N°2. NNI 45 178 01 01
VIMORY : Stade Municipal N°1 . NNI 45 345 01 01
NEVOY : Stade Municipal N°1 . NNI 45 227 0101
CORBEILLES : Stade du CHATEAU N°1 . NNI 45 103 01 01
CHUELLES : Stade Le CLOS ROUSSEAU N°1. NNI 45 097 01 01
CHATILLON sur LOIRE : Stade Municipal N°1 . NNI 45 087 01 01
NEVOY : Stade Municipal N°1. NNI 45 270 01 01
LA SELLE sur le BIED : Stade Municipal N°1 . NNI 45 307 01 01.

2 DIVERS

Le Président de la Commission
Bernard JAHIER

Le Secrétaire de séance
José GOSSEC

PUBLIÉ LE